

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l'acheteur COLLEGE CAMILLE SAINT-SAENS situé sur la commune de CHAUMONT.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Procédure et forme de marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé en procédure adaptée, conformément à l'article R2123-1 du code de la commande publique.

Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Yaourt aromatisé (60 yaourts bio aromatisés à la vanille pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 60Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°2 Yaourt aux fruits (60 yaourts bio à la confiture de fraise pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 60Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°3 Yaourt aux fruits (60 yaourts bio à la confiture de framboise pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 60Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°4 Yaourt aux fruits (25 yaourts bio à la confiture de noix de coco pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 25Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°5 Yaourt aux fruits (25 yaourts bio à la confiture de banane pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 25Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison
- Produit n°6 Yaourt nature sucré (60 yaourts bio naturels sucrés pour consommation le Vendredi 19 Juin 2026.) certifié Bio ou équivalent 60Unité(s) (réponse le 11/06/2026 au plus tard) – Livraison le : 15/06/2026 - 4 jours de délai de livraison

Modalités de livraison :

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : Livraison prévue de 6 h 00 à 10 h 00 au 11 Boulevard Voltaire à CHAUMONT 52000 avec un bon de livraison et la traçabilité de tous les produits livrés.

Spécifications complémentaires :

Veuillez, s'il vous plaît, appeler en cas de modification d'article prévu dans la livraison. Merci d'avance.

Date limite de remise des offres :

11/06/2026, à minuit.

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.

Le Pouvoir Adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette forme de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (en € HT au kilo ou unitaire) – 40%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (0 intermédiaire correspondant à la meilleure note) – 20%
- Qualité du produit (fraicheur) (Délai le plus court entre la date de fabrication et la date de livraison) – 20%
- Services proposés (condition de livraison) (Aptitude à respecter les horaires de livraison) – 20%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :

Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.
- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE CAMILLE SAINT-SAENS
- Rémy COLIN
- 48 RUE VICTOIRE DE LA MARNE B.P.501
- 52000 CHAUMONT
- Responsable des achats : SAMIR ZERNADJI
- Téléphone :
- Courriel : int.520733p@ac-reims.fr

Recours

En cas de difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l'amiable des litiges pouvant s'élever entre elles.

Toutefois, dans l'hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal administratif :

Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne